

ÉCOLES NORMALES : —

	Articles
Comment elles sont établies.	183
Fonctions des principaux.	189
Tableau générale des matières de l'enseignement.	210
Répartition des matières de l'enseignement.	211
Programme des cours.	201 à 203
Conditions de l'admission.	197 et suiv.
Montant de la pension, etc.	198
Nombre et valeur des bourses.	200
Montant à payer pour livres, médecin, etc.	199
Les différents brevets de capacité qu'elles accordent.	206
Comment les brevets sont accordés.	203 et suiv.
Peuvent accorder le brevet d'académie aux bacheliers.	207
De la discipline et de l'expulsion des élèves.	196
Par qui leur principal et leurs professeurs sont nommés.	190
Leurs professeurs ordinaires et leurs professeurs adjoints.	190-191
A qui le prix du prince de Galles est accordé.	195
Des écoles d'application annexées aux écoles normales.	192
De l'enseignement par les élèves-maitres dans les écoles d'application.	193

ÉCOLE PRIMAIRE INTERMÉDIAIRE. — (*Voir École modèle*).

ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE. — (*Voir Académie*).

ÉCOLE PUBLIQUE. — (*Voir Classification des écoles*).

ÉCONOMIE DOMESTIQUE. 122

ÉCRITURE. 99

ÉLÈVES : —

Règlements qui les concernent.	174 et suiv.
Doivent être surveillés.	22-184
Sont responsables des objets qu'ils endommagent.	185
Peuvent être renvoyés d'une école.	173-186
Peuvent être admis de nouveau.	175-187
Ne fréquentent que l'école de leur arrondissement, à moins d'autorisation.	183
Nombre maximum pour chaque instituteur.	30
Nombre minimum pour qu'une allocation soit accordée aux écoles supérieures.	3
Quand ils sont atteints de maladies contagieuses.	175